



# BULLETIN D'INFORMATION

de l'association d'aide  
Aux membres et familles  
DE LA GENDARMERIE /

Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie, membre de l'Entente Gendarmerie.  
Fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale de la Gendarmerie.

**Un été 2022 chargé  
pour les gendarmes  
sur tous les fronts**



# SOMMAIRE

- 4 **Vendée** : surveillance à terre et en mer avec les gendarmes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie



- 7 **Vendée** : la gendarmerie ventile ses forces
- 9 **Vendée** : la gendarmerie veille sur l'Île d'Yeu
- 12 **Vendée** : le Pays de Monts sous haute protection des gendarmes
- 15 **Carquefou** : les gendarmes en opération pour éviter les vols chez les agriculteurs
- 16 **Vendanges en Champagne** : un bus de la gendarmerie pour délester les brigades
- 17 **Intempéries en Corse** : les gendarmes mobilisés aux côtés des habitants et des vacanciers
- 19 **En Corse l'été**, polizist, carabinieri et gendarme patrouillent ensemble
- 21 **Pourquoi un hélicoptère de la gendarmerie** a-t-il survolé plusieurs villes du Val-d'Oise ?
- 22 **Château de Chambord** : les cavaliers de la gendarmerie et de la Guardia Civil patrouillent côte à côte
- 23 **Château de Chambord** : les cavaliers de la gendarmerie et de la Guardia Civil patrouillent côte à côte
- 24 **À Marseille**, des chevaux sur la plage
- 25 **La gendarmerie** propose des actions préventives
- 26 **Créances** Des gendarmes en renfort pour la saison estivale
- 27 **Comment les gendarmes assurent la sécurité autour du lac de Sainte-Croix** en période estivale

# EDITO



## ■ Ces moments forts de l'été...

**L'été est une période très attendue par certains mais tellement redoutée par d'autres.**

L'été, est en effet une période, où la surcharge de travail qui se conjugue avec des effectifs allégés complique considérablement la vie au quotidien, et cela sans parler d'un environnement social particulièrement tendu qui continue à se dégrader.

L'AAMFG qui œuvre chaque jour à l'amélioration de la qualité de vie des familles reste mobilisée même en été, durant cette période particulièrement sensible, qui multiplie et accentue les difficultés rencontrées par les familles de gendarmes.

Si la gendarmerie s'est encore engagée avec talent et compétence sur tous les fronts cet été, l'AAMFG est restée particulièrement vigilante et par ses différentes interventions a participé activement au bien être des familles de gendarmes.

Encore une fois, à l'occasion de nos diverses interventions, il nous a été donné de constater l'impact que pouvait avoir cette période particulièrement sensible auprès des familles, ce qui motive encore plus notre engagement et notre soutien.

L'AAMFG vous propose dans ce bulletin d'information de découvrir «Un été 2022 pour les gendarmes sur tous les fronts» et ainsi une partie de leurs conditions de vie et de travail.

L'AAMFG reste présente à vos côtés même en ces périodes difficiles.

**Murielle NOEL**  
Présidente de l'AAMFG

Trimestriel Edition 2022 - Revue Officielle de L'ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE  
Siège Social : 35, les planèzes 23400 Bourgneuf  
Régie publicitaire exclusive : Service administratif publicitaire  
565, avenue du Prado - 13008 Marseille - Tél. 04 91 57 37 68 - Fax 04 91 57 37 69  
Mail : [secretariat@sap-editions.fr](mailto:secretariat@sap-editions.fr) | N° de tva intracom. : FR31 v797 511 276 00017  
Impression : **MEDIAPRINT** - 84120 PERTUIS

*Toute erreur ou omission étant involontaire, ne peut engager la responsabilité de Service Administratif Publicitaire*

# VENDÉE !

## SURVEILLANCE À TERRE ET EN MER AVEC LES GENDARMES DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée, la brigade territoriale autonome et la brigade nautique côtière, renforcées dans le cadre du Dispositif estival de protection des populations, se complètent pour assurer de nombreuses missions, sur terre comme en mer.

### ■ Au commencement était la Vie.

De part et d'autre de l'embouchure de ce fleuve côtier, se trouvaient jadis deux communes : Saint-Gilles-sur-Vie et Croix-de-Vie. Elles ont été réunifiées en 1967, quinze ans après la construction du pont de la Concorde – ne cherchez pas l'obélisque, il n'y en a pas –, donnant ainsi naissance à la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Ce vendredi 19 août, à l'heure de l'ouverture, il y a déjà du monde à l'entrée de la Brigade territoriale autonome (BTA). Au programme de la matinée pour les gendarmes : essentiellement des vols, de portables, de vélos... Des faits sans gravité, mais qui ont tendance à se multiplier en été, quand la population de la ville augmente.

Un DSI et un poste provisoire en renfort  
« Saint-Gilles-Croix-de-Vie est une commune relativement calme par rapport à Saint-Jean-de-Monts, note cependant la capitaine Delphine Lucas, qui commande la BTA depuis le 1er août. La population y est différente et il y a moins d'interventions. » Elle connaît bien son sujet puisqu'elle a commandé pendant quatre ans le Peloton



de surveillance et d'intervention de gendarmerie (PSIG) des Sables-d'Olonne. « J'ai arpenté toute la compagnie en long et en large, surtout de nuit ! »

Dans le cadre du Dispositif estival de protection des populations (DEPP) du Groupement de gendarmerie départementale (GGD) de la Vendée, les 36 gendarmes qui composent habituellement la BTA sont renforcés par une dizaine de personnels, gendarmes départementaux issus des deux autres compagnies et réservistes. « Cela nous permet de mettre en place des patrouilles sur trois créneaux de 8 heures et de couvrir ainsi toute la journée, précise la capitaine Lucas. J'ai également deux chargés d'accueil à la brigade, deux Officiers de police judiciaire (OPJ) et un gradé de permanence, sans oublier une



tiques liées à la zone portuaire, comme la pêche interdite sur certaines zones, ou encore des faits de vols de GPS de bateaux, constatés sur tout le littoral vendéen. Enfin, nous sommes sollicités pour la sécurisation des nombreuses fêtes qui rythment les week-ends de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la dernière ayant lieu ce vendredi 26 août. Événement majeur de la fin de la saison, les Feux de Sion sont un spectacle pyrotechnique et musical qui attire chaque année plus de 25 000 spectateurs. »

### ■ Suivre les poissons



Jouxant les locaux de la BTA, se trouvent ceux de la Brigade nautique côtière (BNC). Celle-ci est armée par cinq gendarmes, trois plongeurs et deux pilotes, qui ont aussi pour rôle de sécuriser les plongées en surface. « À tout moment, nous pouvons être appelés pour une intervention plongée, sur toute la région des Pays de la Loire, et même parfois en Bretagne. À terme, nous serons cinq pilotes, ce qui permettra de développer notre activité en surface », précise l'adjudant Marc, qui a rejoint l'unité en 2018, après une première expérience de quatre ans à la BNC de Mayotte, puis une autre de même durée à la Wasserschutzpolizei, la brigade fluviale franco-allemande de Strasbourg. Et de l'activité en surface, la brigade n'en manque pas. « Notre mission principale est la préservation de la ressource halieutique, résume Marc. C'est-à-dire que nous suivons les poissons, des bateaux de pêche aux étals de poissonnerie et aux restaurants, en passant par tous les autres acteurs : les mareyeurs, les transporteurs... »

secrétaire du Corps de soutien technique et administratif (CSTAG) qui m'est d'une très grande aide. »

En outre, un Détachement de surveillance et d'intervention (DSI), composé de 16 militaires de l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 16/3 de Mamers, est situé à Saint-Hilaire-de-Riez. Ces derniers patrouillent l'après-midi et la nuit jusqu'à 8 heures du matin. Enfin, les six réservistes du poste provisoire de Brétignolles-sur-Mer fonctionnent en autonomie et couvrent leur territoire toute la journée, jusqu'à 3 heures du matin.

« Nos principales missions sont la prévention des vols à la roulotte et des cambriolages dans les zones résidentielles, décrit la commandante de la BTA. Les interventions nocturnes concernent essentiellement des tapages sans violence. Nous avons également des probléma-

« Notre activité est saisonnière, rappelle l'adjudant Boris, l'autre pilote de la brigade. L'hiver, nous surveillons les parcs ostréicoles et nous sommes engagés dans la lutte contre le trafic de civelles, en lien avec les Affaires maritimes, la Gendarmerie maritime et l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP). Avant l'été, nous vérifions que les clubs de voile, de surf ou de plongée possèdent

bien un matériel aux normes, les diplômes des encadrants, les registres de sécurité... Et l'été, il y a beaucoup plus de navigation de plaisance. Nous multiplions les contrôles en mer pour nous assurer que les embarcations sont équipées de tout leur matériel de sécurité : gilets de sauvetage, fusées de détresse, lampes, bouts, écopés... »

Une patrouille en mer commence toujours par un passage à la capitainerie, le bureau des fonctionnaires d'État compétents en matière de police portuaire. Les gendarmes de la nautique sont ici comme chez eux. « C'est un endroit incontournable pour recueillir des informations sur le port, souligne Marc. La capitainerie possède en outre son propre système de vidéoprotection, dont nous pouvons visionner les images, ce qui peut s'avérer déterminant pour la résolution d'enquêtes, comme ce fut le cas cet été avec les vols de GPS. »

À bord du semi-rigide de la brigade, Marc et Boris échangent avec les acteurs du port, notamment les patrons de pêche professionnels les plus influents. « On les connaît tous, on est invités aux réunions, relève l'adjudant Marc. C'est très important pour obtenir du renseignement et le faire remonter au GGD, comme lors des manifestations récentes contre la hausse du prix du gasoil. » Une mission de contact sur l'eau, semblable à celle qu'assurent leurs camarades terrestres.

Les deux gendarmes entretiennent également d'excellents rapports avec les membres d'équipage des bateaux de transport, qui assurent trois allers-retours quotidiens avec l'Île d'Yeu en été. Ces derniers ont d'ailleurs récemment appelé les gendarmes de la nautique pour intervenir lors du débarquement des passages à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, à la suite d'une violente bagarre à bord.

### **■ De l'Île d'Yeu aux bassines**

Les patrouilles autour de l'Île d'Yeu font bien sûr partie des missions de la BNC. « C'est une zone naturelle protégée qu'on

doit surveiller, confirme Marc, que ce soient les carénages sauvages, les mouillages interdits... Nous intervenons aussi en appui de nos camarades de la brigade territoriale. En raison des délais de traversée ou en fonction des conditions météo, nous échangeons parfois par téléphone dans un premier temps, comme ce fut le cas cet été après un accident mortel en mer. »

D'autres missions spécifiquement estivales entrent dans leur champ d'activité, comme la sécurisation des nombreuses courses à la voile, ou celle des tirs de feux d'artifice depuis des barges en mer, comme ce sera le cas, ce vendredi 26 août, pour les fameux Feux de Sion.

Enfin, le panorama saisonnier ne serait pas complet sans citer une autre intervention, sur une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre cet été : dans la nuit du 8 au 9 août, deux bassines agricoles, ces immenses réserves d'eau destinées à l'irrigation des cultures, notamment en période de sécheresse, ont été vandalisées. Une enquête menée par un groupe de travail, spécialement monté pour l'occasion par le commandant de groupement, et constitué de quatre enquêteurs de brigades de recherches à temps plein, sous la coordination de l'officier adjoint à la police judiciaire du GGD, et à laquelle les gendarmes de la BNC ont été associés, pour la recherche d'indices au fond de ces bassines (qui peuvent faire plus de 400 mètres de long et contenir 750 000 m<sup>3</sup> d'eau).

En Vendée, comme ailleurs, l'été se termine, et avec lui le DEPP de la gendarmerie. Dans quelques mois, un nouveau dispositif de protection, hivernal celui-là, sera mis en place pour les stations de ski.

# VENDEE !

## LA GENDARMERIE VENTILE SES FORCES

Toute la semaine, Gend'Info vous présente le Dispositif estival de protection des populations (DEPP) mis en place dans le département de la Vendée. Avant de nous rendre sur l'Île d'Yeu, puis à Saint-Jean-de-Monts, et enfin à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, panorama général et patrouille avec les réservistes du poste provisoire de Jard-sur-Mer.



« La Vendée en vaut la peine », écrivait Victor Hugo dans son dernier roman, *Quatrevingt-treize*, qui a pour toile de fond la fameuse guerre civile qui opposa les « bleus » révolutionnaires aux « blancs » monarchistes. Pour la gendarmerie nationale aussi, la Vendée en vaut la peine. Comme tous les autres territoires bien sûr. Le Groupement de gendarmerie départementale (GGD) y est organisé en trois compagnies : La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte et Les Sables-d'Olonne. Mais c'est cette dernière qui, en été, fait l'objet d'attentions toutes particulières.

Le territoire de la compagnie des Sables-d'Olonne s'étend comme un

baigneur sur une plage, de l'île de Noirmoutier, à sa tête, à la Pointe de l'Aiguillon, à ses pieds.

Et à partir de début juillet, la population s'accroît au fil des jours, comme une silhouette ombrée au fil des heures, de l'Île d'Yeu à Saint-Jean-de-Monts, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à La Tranche-sur-Mer. Les campings font le plein, les bars et les boîtes de nuit aussi...

### ■ Trois leviers complémentaires

« La Vendée est un territoire qui affiche l'un des taux de chômage les plus bas du pays, compte de très nombreuses entreprises, et dont les communes, notamment sur le littoral, sont relativement riches, mais tiennent à conserver un esprit et une ambiance populaires, décrit le colonel Arnaud Pellabeuf, qui commande le GGD depuis le 1er août 2022.

Le mois de juillet y est assez familial, mais au mois d'août arrive la population des grandes villes, notamment Nantes et Paris, et on constate davantage d'incivilités, de tapages, de délinquance d'appropriation... De très nombreux faits, même si on n'est pas dans le haut du spectre. »



Pour lutter contre cette délinquance, la gendarmerie occupe le terrain en augmentant nettement les effectifs dans les zones les plus touristiques. Le commandant du groupement dispose pour cela de trois leviers complémentaires, qui constituent le Dispositif estival de protection des populations (DEPP), prolongé exceptionnellement cette année jusqu'au 31 août.

Le premier consiste à détacher des gendarmes d'autres compagnies du GGD, voire d'autres Groupements de la Région de gendarmerie des Pays-de-la-Loire, pour les affecter temporairement à la compagnie des Sables-d'Olonne. C'est un équilibre subtil à trouver pour permettre aux deux compagnies « de l'intérieur » de continuer à fonctionner normalement. Il ne s'agit pas de déshabiller l'un pour habiller l'autre.

L'autre levier, ce sont les renforts de gendarmes mobiles, dans le cadre des Détachements de surveillance et d'intervention (DSI). Trois DSI de l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 16/3 de Mamers sont ainsi venus prêter main-forte cet été à leurs camarades de la gendarmerie départementale. « Ils sont employés essentiellement le soir et la nuit, pour gérer les sorties de bars et de discothèques », précise le colonel Pellabeuf. Des cavaliers de la garde républicaine, accompagnés de réservistes et de gendarmes locaux spécialement formés, sont également engagés au

poste à cheval de Saint-Jean-de-Monts. Enfin, dernier levier, et non des moindres, l'apport de réservistes qui arment, eux, les postes provisoires de Barbâtre, Notre-Dame-de-Monts, Brétignolles-sur-Mer, Jard-sur-Mer et L'Aiguillon-la-Presqu'île. « La décision a été prise par le GGD de ne mettre que des réservistes sur ces postes, sans aucun gendarme d'active, et qu'ils ne fassent que de la patrouille et de l'intervention, indique le commandant du groupement. Ils ne prennent pas les plaintes, les brigades étant assez proches pour cela. Ils sont sur les marchés, les plages, les lieux de vie et assurent une forte présence sur la voie publique. C'est un choix intéressant. »

« En tout, la compagnie des Sables-d'Olonne bénéficie cet été du renfort de 137 militaires, parmi lesquels des gendarmes d'unités de recherches et des motocyclistes, précise le capitaine Thierry, commandant en second de la compagnie. Ce dispositif s'organise très en amont, en étudiant précisément les données des étés précédents. Le DEPP est essentiel pour le bon fonctionnement de la compagnie. »

# VENDEE :

## LA GENDARMERIE VEILLE SUR L'ÎLE D'YEU



Pour faire face à l'afflux de touristes en été, les huit militaires de la Brigade territoriale autonome de l'Île d'Yeu, l'une des cinq unités côtières de la Compagnie de gendarmerie départementale des Sables-d'Olonne, reçoivent le renfort de quatre sous-officiers du Groupement de gendarmerie départementale de la Vendée, ainsi que de huit réservistes. Présentation du dispositif et de ses missions.

Posée sur l'océan, à 17 kilomètres des côtes vendéennes, l'Île d'Yeu est la terre la plus éloignée de l'Hexagone, Corse mise à part. Pas de pont ici, comme chez ses cousines de Noirmoutier, Ré ou Oléron. On y vient en bateau, toute l'année depuis La Barre-de-Monts, et en saison depuis Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ou par voie aérienne. On vous déconseille la nage. Ce mercredi 17 août, Yeu porte encore dans son ciel les stigmates d'une nuit agitée. L'orage a grondé et, dans la matinée, des seaux d'eau tombaient encore d'on ne sait où. Le soleil luttera toute la journée avant de finir par percer brillamment.

En été, sur « l'Île d'Île » (Yeu venant du mot Oya signifiant île en langue germanique latinisée), la population enfle de manière spectaculaire, de 5 000 habitants à l'année, selon le dernier recensement (sans doute un petit peu plus depuis le confinement), à 35 000 personnes par jour pendant les grandes vacances, avec des pics à 40 000 le week-end du 15 août.

Six sous-officiers et deux Gendarmes adjoints volontaires (GAV) arment la Brigade territoriale autonome (BTA) à l'année, renforcés en juillet et en août par quatre sous-officiers d'autres compagnies du Groupement de gendarmerie départementale (GGD) de la Vendée et huit réservistes. « Il y a une belle osmose entre les gendarmes d'active et les réservistes dans cette unité », se félicite le commandant du GGD, le colonel Arnaud Pellabeuf, en déplacement sur l'île dans le cadre de sa revue des effectifs du Dispositif estival de protection des populations (DEPP).

### ■ Anarchie à vélo

La saison estivale et le caractère insulaire du territoire génèrent des problématiques particulières. La première est liée à la circulation sur l'île, notamment celle des vélos. Au fur et à mesure du débarquement de touristes, les bicyclettes de location partent comme des chocolatinnes à l'heure du petit-déjeuner. « On a l'impression qu'une fois sur l'Île d'Yeu, les gens pensent qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent, qu'il n'y a plus de règles », regrette Judith Le Ralle, adjointe au maire déléguée à la culture et à la sécurité. Et quand il n'y a plus de règles, c'est vite



l'anarchie. Sens interdit, stop grillé comme une merguez au barbecue, portable en main, l'autre tenant maladroitement le guidon...

En fin de matinée, les gendarmes patrouillent dans le dédale de maisons

blanches aux volets bleus, autour du marché quotidien de Saint-Sauveur, n'hésitant pas à déplacer eux-mêmes les vélos stationnés n'importe comment. À la sortie du marché, ils installent un point de contrôle pour dissuader les potentiels contrevenants, et sanctionner, le cas échéant.

Il y a là le brigadier-chef Louis, et ses superbes moustaches que n'auraient pas reniées les Brigades du Tigre. Après trois ans à Laval, en Mayenne, en Peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie (PSIG), puis en brigade, il avait demandé à rejoindre sa Vendée natale, et si possible l'Île d'Yeu. Vœu exaucé : il a été affecté à la BTA en avril de cette année, et s'y sent comme un poisson dans l'Atlantique. « Je suis entré en gendarmerie en tant que GAV à la fin de mes études, sur les conseils de mon père, lui-même gendarme. Ça m'a permis de découvrir ce métier, et je passe le concours de sous-officier en septembre, en Bretagne. Je cours régulièrement afin de m'entraîner pour l'épreuve sportive. » Et comme terrain de footing, il y a pire que le GR 80 qui encercle l'Île d'Yeu, avec vue sur la grande bleue.

Au côté de Louis, voici le brigadier Sébastien, 41 ans, réserviste de la gendarmerie depuis deux ans. Ce Vendéen, patron d'une entreprise de vente à domicile de produits bio dans le civil, termine sa troisième mission de 13 jours sur l'île. « Je n'aime pas rester sans rien faire, j'aime m'engager au service des autres. La gendarmerie offre une belle diversité de missions. J'ai notamment participé à l'opération Poséidon de Lutte contre l'immigration clandestine (LIC). Passer de ça à l'Île d'Yeu, c'est ça qui me plaît ! »

Dans la patrouille du jour, il y a aussi le gendarme Jérémy, détaché, lui, de la brigade de proximité d'Essarts-en-Bocage.

Cet ancien pompier est devenu gendarme il y a trois ans. « J'ai répondu à un appel à volontaires pour venir sur l'île du 1er au 28 août, ça me permet de voir autre chose, de sortir de ma routine, de diversifier mes missions. » Enfin, le quatrième militaire



de la patrouille du jour est réserviste et se prénomme Yoann.

### ■ En mer avec le requin blanc

La deuxième problématique quand on est gendarme sur une île, c'est bien sûr la mer. La BTA possède son propre moyen nautique – un White Shark (requin blanc en anglais, NDLR) – et les patrouilles sont partagées avec la Gendarmerie maritime et la Brigade nautique côtière (BNC) de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, qui se rendent régulièrement dans ces eaux. « Nous réalisons des contrôles en mer, essentiellement des plaisanciers et des pêcheurs particuliers, confirme le major Richard, commandant de la BTA. Nous vérifions qu'ils possèdent bien tout le matériel de sécurité obligatoire et qu'ils respectent les quotas de pêche. Nous contrôlons également que les casiers à crustacés sont immatriculés, à raison de deux par bateau maximum, et aux normes. Dans le cas contraire, ils sont relevés et saisis pour destruction. »

Enfin, troisième problématique : l'alcool. L'Île d'Yeu n'attire pas seulement les amoureux de nature, des randonneurs séduits par sa diversité sauvage, entre dunes et pinèdes, ou des familles attirées par ses belles plages. La nuit, le port devient le théâtre d'excès éthyliques en tout genre. Appelons un chat un chat : c'est une beuverie ! « Entre deux heures, horaire de fermeture des bars, et six heures du matin, quand ouvrent les boulangeries, les jeunes restent dehors

et consomment de l'alcool, décrit le major Richard. Nous devons gérer les incivilités, les éventuelles bagarres, faire couper le son des enceintes mobiles pour limiter les tapages. »

Les gendarmes patrouillent jusqu'à sept heures du matin : des réservistes et deux militaires d'active, un Officier de police judiciaire (OPJ) et un Agent de police judiciaire (APJ), accompagnés par des policiers municipaux, même si ceux-ci sont en nombre réduit cette année, à la suite de difficultés de recrutement. « Nous avons eu quelques nuits compliquées, regrette Judith Le Ralle. Mais la forte présence des gendarmes et des policiers municipaux a incontestablement eu un effet dissuasif. »

### Prochaine étape de notre tour estival de la Vendée : Saint-Jean-de-Monts.

# VENDÉE :

## LE PAYS DE MONTS SOUS HAUTE PROTECTION DES GENDARMES



Bordée d'une superbe plage de huit kilomètres de long, et disposant de nombreuses structures d'accueil, la commune de Saint-Jean-de-Monts attire les touristes en très grand nombre en juillet et août. En lien étroit avec la municipalité, la gendarmerie assure une forte présence, de jour comme de nuit, avec le renfort

de gendarmes mobiles et départementaux détachés, de réservistes, ainsi que de moyens spéciaux pour s'adapter au terrain.

Avec notamment plus de 80 campings, la ville de Saint-Jean-de-Monts est la première station balnéaire de la côte Atlantique, et la deuxième de France après le Cap d'Agde, en termes de capacité d'accueil. Pendant la période estivale, la population enflé et change à vue d'œil. « De 9 000 habitants l'hiver, nous passons à plus de 120 000 l'été, détaille Véronique Launay, maire de Saint-Jean-de-Monts.

En toute logique, nous connaissons alors l'insécurité d'une ville de plus de 100 000 habitants. La municipalité s'adapte, avec une centaine de renforts saisonniers, d'avril à octobre : sauveteurs et CRS de plage, agents des espaces verts et policiers municipaux. Dans cette organisation, la présence des gendarmes est essentielle, notamment celle des gendarmes mobiles, après un été 2021 où ils avaient été rappelés les week-ends à Paris, pour encadrer les manifestations anti-vaccin. »

« Nous avons chaque samedi une réunion en mairie avec les policiers municipaux, les pompiers, les sauveteurs et les CRS de plage », ajoute le lieutenant Nicolas Juste, commandant de la Communauté de brigades (CoB) de Saint-Jean-de-Monts, qui se félicite de « cette excellente synergie entre la gendarmerie et les autres acteurs de la sécurité. »



### ■ Trois fois plus d'interventions en août

La CoB regroupe les brigades de proximité de Saint-Jean-de-Monts et de Beauvoir-sur-Mer, ainsi que le poste provisoire de Notre-Dame-de-Monts, ouvert pendant l'été et armé par six réservistes. Les gendarmes de la CoB sont aussi renforcés par un Détachement de surveillance et d'intervention (DSI) de 16 militaires de l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 16/3 de Mamers. La brigade de Beauvoir-sur-Mer bénéficie en outre de l'apport de six gendarmes : deux départementaux issus d'autres compagnies, deux mobiles de l'EGM 15/3 de Vannes et deux réservistes ; celle de Saint-Jean-de-Monts du renfort de sept militaires : deux gendarmes mobiles du même escadron, quatre gendarmes départementaux et un réserviste. « Avec également un gendarme de la Brigade de recherches

(B.R.) des Sables-d'Olonne qui constitue une grosse plus-value, souligne le lieutenant Juste. Sans oublier Jan, membre de la polizei allemande, détaché par la Direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS), dans le cadre des brigades européennes, et dont l'apport est indéniable. »

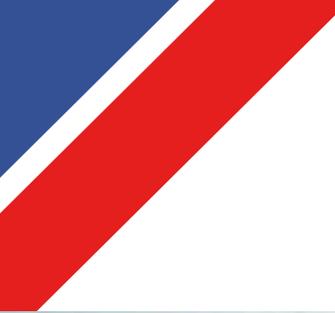
Le DSI est commandé par le lieutenant Adam. « Nous avons été engagés du 18 juillet au 29 août, avec une relève interne à mi-déplacement, mais la moitié des gendarmes est restée pendant toute la durée de la mission, ce qui a permis de conserver une bonne connaissance du terrain. Nous avons été rappelés un seul week-end à Paris, pour l'arrivée du Tour de France. » Les mobiles patrouillent sur trois créneaux : 15 heures – 20 heures, 21 heures – 3 heures, et 1 heure – 7 heures.

« Nous sommes douze militaires dehors au moment de la sortie des nombreux bars de l'avenue de la Mer, poursuit le lieutenant Adam. Nous avons vraiment constaté une différence de population entre juillet et août, et bien sûr entre la semaine et le week-end. Nous avons eu trois fois plus d'interventions en août par rapport au mois de juillet, essentiellement des tapages sur fond d'alcool, mais heureusement pas de grosses rixes. »

### ■ Dissuasion, prévention, intervention

« Il y avait eu beaucoup plus de violences l'été dernier, sans doute en raison des fortes tensions dans la société, mais cela s'est beaucoup mieux passé cette année, grâce notamment à la présence des gendarmes », se félicite Véronique Launay. « La visibilité sur le terrain est primordiale, confirme le lieutenant Juste. Nous sommes présents 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour rassurer la population et dissuader les délinquants. »

En plus de leurs missions de surveillance, de leurs interventions et des contrôles de sécurité routière, les gendarmes de la CoB font également de la prévention avec une priorité : la lutte contre les Violences intra-familiales (VIF). « Les tou-



ristes viennent en vacances avec leurs problèmes, insiste le commandant de l'unité. Si la population augmente, les VIF augmentent. Nous menons des opérations de prévention auprès des directeurs de camping afin qu'ils placent les affiches rappelant le slogan « Réagir peut tout changer », avec les numéros d'urgence à composer, que l'on soit victime, témoin, voire auteur de ces faits. »

En raison du particularisme du territoire, avec sa longue plage de 8 kilomètres et sa forêt domaniale séparant la ville en deux, la gendarmerie a aussi décidé l'emploi à Saint-Jean-de-Monts de moyens spéciaux : un poste à cheval et des motos tout-terrain.

« Les patrouilles équestres sont très utiles, notamment en raison de leur forte visibilité sur les marchés et les parkings, mais aussi pour les recherches de personne disparue, note le lieutenant.

En ce qui concerne les motos tout-terrain, c'est un outil très intéressant, et je tenais à avoir le maximum de gendarmes formés à leur conduite pour cette saison estivale. »

**■ En selle avec les gendarmes à moto tout-terrain de la Communauté de brigades (Cob) de Saint-Jean-de-Monts**

Dissuasion, prévention, intervention : en Vendée, comme partout sur le territoire,



les gendarmes unissent leurs forces, leurs moyens et leurs compétences pour permettre aux vacanciers de passer un été en toute sécurité.

Nouvelle illustration avec notre prochaine et dernière étape de ce tour du DEPP vendéen : la brigade territoriale autonome et la brigade nautique de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

# CARQUEFOU :

## LES GENDARMES EN OPÉRATION POUR ÉVITER LES VOLS CHEZ LES AGRICULTEURS



Loin des villes, les portes grandes ouvertes pour faciliter le travail, les agriculteurs forment une cible de choix pour les voleurs. Des actes de délinquance que veulent anticiper les gendarmes, comme à Carquefou (Loire-Atlantique). Ce mardi 23 août, ils étaient présents sur un domaine de vigneron afin de faire le tour des installations et de repérer les risques potentiels.

Pas de chiffre, pas de tendance, rien ne peut être communiqué à ce sujet-là, affirme-t-on du côté des autorités. Pas d'inquiétude, mais une « attention particulière » en période de vendanges chez les vignerons. Alors, chez Cyril Bécavin, les forces de l'ordre font le tour de l'exploitation. « Vous laissez les clés sur votre tracteur ? », lance un des officiers. Le vigneron hoche de la tête, mais tempère, « je garde deux camions devant, difficile d'embarquer le tracteur ». « Il vaut mieux anticiper tout de même », répond le gendarme.

### ■ Limiter les risques, à quel prix ?

« On a pas les moyens d'avoir tous les dispositifs de prévention », souffle le vigneron. Détecteurs de présence, alarmes, lumières automatiques. Les recommandations complètes représentent un budget pour des agriculteurs déjà frappés de plein fouet par l'inflation et des coûts de production multipliés parfois par deux.

Dans le hangar de ce vigneron, une machine à vendanger est sortie. « Neuf, ça coûte environ 200.000 euros », précise Cyril Bécavin. C'est bien un des problèmes des agriculteurs, leur matériel est coûteux, ce qui attire les convoitises. « C'est important pour nous d'avoir un lien privilégié avec eux au quotidien pour leur donner des bons conseils et avoir leur sentiment sur l'état de sécurité du moment », développe Cécilia Agez, commandante de gendarmerie.

# VENDANGES EN CHAMPAGNE :

## UN BUS DE LA GENDARMERIE POUR DÉLESTER LES BRIGADES

Comme chaque année les vendanges vont attirer environ 120 000 saisonniers pour travailler dans les vignes de Champagne. Un afflux qui entraîne un surcroît de délinquance et de travail pour les gendarmes de la Marne, désormais équipés d'un bus pour sillonner les vignes.



Alors que les dates de début de vendanges en Champagne seront dévoilées ce samedi 20 août par le Comité interprofessionnel des vins de champagne (CIVC), les gendarmes de la Marne sont prêts à sécuriser la cueillette. Il faut dire que chaque année ce sont pas moins de 120 000 personnes qui viennent vendanger.

« Plus de population c'est plus de délinquance, affirme Yann Basso, qui commande la brigade de gendarmerie d'Épernay, c'est aussi plus de personnes sur les routes donc plus d'accidents ». Un surcroît de travail que devra assumer le bus de la brigade « Gend-Viti », afin de délester les brigades fixes.

*\_On s'occupera de tout ce qui a un rapport avec les vignes et les vendanges –*  
**Gendarme Coulot**

Ils sont cinq, renforcés par des réservistes, pour gérer ce bus depuis le 15 août et pour 6 semaines, jusqu'au 25 septembre. Un bus équipé comme une salle de réunion : « On

peut faire des visioconférences, on a tous les branchements pour internet et on est en liaison avec notre hiérarchie par radio », explique le Gendarme Coulot qui pourra, avec ses collègues, prendre des plaintes depuis ce poste-là, « Ca va du vol de raisins en passant par le vol de phytosanitaire, de capsules ou même carrément de champagne ».

### ■ Un bus pas discret, mais ce n'est pas le but

L'inconvénient de ce bus, c'est sans doute son manque de maniabilité et sa taille. Les gendarmes ont conscience qu'ils ne pourront pas s'installer partout. Et puis la discrétion n'est pas de mise, mais ce n'est pas l'objectif de cette brigade qui précise que ce bus n'est qu'une partie du dispositif « Gend-Viti ». « On va aussi patrouiller à pieds, précise Yann Basso, à vélos ou même à cheval ! ». La brigade républicaine arrivera en Champagne le 29 août.

# INTEMPÉRIES EN CORSE :

## LES GENDARMES MOBILISÉS AUX CÔTÉS DES HABITANTS ET DES VACANCIERS

Hier matin, la Corse a été balayée par un orage d'une rare violence, à l'origine du décès de cinq personnes, d'une vingtaine de blessés et d'importants dégâts matériels. Sur terre comme en mer, les gendarmes, eux-mêmes parfois touchés par les intempéries, se sont mobilisés pour assurer les évacuations et la mise en sécurité de la population. L'île de Beauté était toujours placée en vigilance orange ce matin.



Toujours placée en vigilance orange jusqu'à ce vendredi, la Corse a connu un violent épisode orageux ce jeudi 18 août.

Dès 9 heures, et pendant près de trois heures, des vents atteignant plus de 220 km/h et des pluies diluviennes se sont abattus sur l'île de Beauté, provoquant le décès de trois personnes en Corse-du-Sud et de deux autres en Haute-Corse. Vingt autres ont été blessées, dont quatre se trouvent en urgence absolue.

« Les services de secours et notamment les sapeurs-pompiers et les forestiers-sapeurs, les forces de l'ordre, le personnel des hôpitaux et les associations de protection civile ont été mobilisés au cours de cette journée ainsi que les maires, les agents municipaux et les équipes de la Collectivité de Corse.

La solidarité de la population, qui a apporté son aide aux victimes, doit également être soulignée. Des moyens exceptionnels ont été mis en œuvre, notamment par la Sécurité civile et les armées pour secourir les victimes et les mettre à l'abri en prévision du nouvel épisode orageux prévu jeudi soir », a indiqué le préfet de Corse dans un communiqué. Sur l'ensemble de l'île, les gendarmes ont été pleinement mobilisés aux côtés des habitants et des vacanciers, procédant à l'évacuation des zones à risque et à la sécurisation des flux routiers ; de nombreux axes étant submergés ou risquant de l'être. En prévision de nouveaux orages et de trombes marines, l'ensemble des campings de Corse-du-Sud et une partie

de ceux implantés en Haute-Corse ont en effet dû être évacués. Des milliers de vacanciers ont été accueillis dans les lieux de regroupement identifiés par les plans communaux de sauvegarde. À Vico (Corse-du-Sud), ce sont ainsi 180 enfants issus de plusieurs colonies de vacances qui ont dû être évacués pour être installés dans la salle des fêtes de la commune.

Un engagement de la gendarmerie également assuré en mer, où la vedette côtière de surveillance maritime « La Gravona », avec sept gendarmes à son bord, a été mobilisée par le CROSS d'Ajaccio pour participer aux missions de secours au large d'Ajaccio. Jeudi après-midi, près de 200 plaisanciers se trouvant à bord d'embarcations au mouillage à Girolata ont également dû être évacués, d'abord en direction de Porto, où la brigade nautique a contribué au dispositif de prise en compte, puis vers Ajaccio.

Les policiers issus de forces de sécurité intérieure européennes, venus en renfort dans le cadre des brigades européennes, ont eux aussi été mis à contribution, notamment pour fluidifier les échanges avec les touristes lors des évacuations. La présence d'une policière allemande a été particulièrement précieuse à Sagonne, au contact de la famille de touristes autrichiens frappée par le décès d'une de leurs filles.

Hier après-midi, tandis que la Première ministre Elisabeth Borne activait la cellule interministérielle de crise, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outremer s'est rendu en Corse pour apporter son soutien aux résidents et vacanciers frappés par cette tempête d'une violence extrême, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de l'État mobilisés pour leur porter secours et assurer leur sécurité. Il s'est également longuement entretenu avec les victimes, notamment avec la famille de l'adolescente autrichienne décédée.

Cet épisode orageux a par ailleurs occasionné d'importants dégâts matériels sur l'ensemble de l'île : habitations et bâtiments endommagés et/ou inondés, toitures arrachées, arbres déracinés, routes



coupées, bateaux échoués ; réseaux électrique et téléphonique détériorés... Au plus fort de l'événement, jeudi matin, près de 45 000 foyers étaient privés d'électricité selon le service de communication d'EDF. Les réseaux téléphoniques ont également été fortement touchés. Malgré la mobilisation des services d'EDF et d'Orange pour rétablir leurs réseaux respectifs dans les meilleurs délais, près de 8 800 foyers étaient toujours sans électricité hier soir.

Rappelant que « la journée du 19 août sera encore complexe à gérer pour les services de secours et les forces de l'ordre » et que la limitation des déplacements de chacun facilite leur travail, le préfet de Corse a recommandé la plus grande prudence dans les mouvements de personnes, et ce jusqu'à ce vendredi inclus, où de nouveaux orages sont attendus. Les plaisanciers sont particulièrement invités à ne pas sortir en mer au regard du risque particulièrement élevé.



# EN CORSE L'ÉTÉ, POLIZIST, CARABINIERE ET GENDARME PATROUILLENT ENSEMBLE

CHAQUE ANNÉE, DES POLICIERS ITALIENS ET ALLEMANDS SONT APPELÉS EN CORSE PENDANT LA SAISON ESTIVALE. LEUR MISSION ? VENIR EN AIDE AUX GENDARMES INSULAIRES POUR DE LA PRÉVENTION AUPRÈS DES TOURISTES ÉTRANGERS OU SERVIR D'INTERPRÈTE. CNI S'EST RENDU SUR LE TERRAIN AVEC EUX.

Domenico, Danielle et l'adjudant-chef Ohmesson est 14h35 heures ce mardi 23 août quand la radio de l'adjudant-chef Laurent Ohmasson s'agite à la gendarmerie de Ghisonaccia.

Une voix fait état d'une collision entre une moto et une voiture sur la route territoriale 13 entre Ghisonaccia et Aléria. Elle annonce deux blessés : des touristes italiens qui se trouvaient sur le deux-roues.

Rapidement, le commandant saisit les clefs du SUV de la gendarmerie et se rend sur les lieux de l'accident accompagné de Domenico Bongiovanni, carabinier de Milan et Danielle Devous, policière à Munich.

Tous les deux ont pris la relève de leurs prédécesseurs du mois de juillet. Ils font partie du dispositif européen de coopération entre les forces de l'ordre mis en place depuis moins d'une dizaine d'années. Comme eux, au mois d'août, trois autres policiers étrangers sont venus sur la base du volontariat, en renfort des gendarmeries d'Ajaccio et de Porto-Vecchio pour faire de la prévention auprès

des touristes non francophones et servir d'interprète en cas de problèmes.

Arrivé sur les lieux, l'adjudant-chef Ohmasson demande au carabinier d'aller voir les victimes déjà prises en charge par l'ambulance du centre de secours d'Aléria. Cela fait déjà deux fois, que le carabinier intervient sur un accident de la route, il commence à avoir l'habitude. Il monte donc directement dans le véhicule de secours.

Là, une femme d'une cinquantaine d'années est allongée sur la table médicale, les yeux à moitié ouverts.

En italien, le policier entame une conversation et rassure la blessée dont le conjoint a déjà été transporté à l'hôpital de Bastia pour une fracture au bras.

« Je lui ai demandé d'où elle venait, où est-ce qu'elle avait mal, car les pompiers avaient besoin de savoir si elle n'avait rien de cassé avant de lui enlever sa veste », explique Domenico Bongiovanni qui poursuit : « dans ces circonstances, voir quelqu'un de chez soi, c'est toujours rassurant ».



Près de l'ambulance, le lieutenant Antoine Costantini, qui supervise l'intervention, se réjouit de la présence du carabinière sur les lieux. « C'est une grande aide pour communiquer avec la victime, d'habitude on essaie de se débrouiller en parlant corse, mais c'est vrai que c'est mieux quand on a une personne sur qui s'appuyer », avoue le pompier.

Après une dizaine de minutes passées aux côtés de la victime, Domenico Bongiovanni revient avec une petite feuille gribouillée qu'il présente à l'adjutant-chef qui l'accompagne.

On peut y lire, les coordonnées des deux victimes et les circonstances de l'accident. « Ce sera utile pour remplir l'administratif une fois rentré en gendarmerie », précise Laurent Ohmasson.

Puis, une fois la dernière ambulance partie pour le centre hospitalier de Bastia, policier, carabinière et gendarme repartent en patrouille.

## ■ De la prévention dans les lieux de vacances

Tous les jours, Domenico et Danielle partent en patrouille avec un gendarme de Ghisonaccia. Le but ? Faire de la prévention auprès des vacanciers pour éviter, les vols à la roulotte. « Un sac en vu dans une voiture, une fenêtre baissée... en vacances, les gens font moins attention alors on est là pour leur rappeler que les vols sont vite arrivés », explique Laurent Ohmasson. Arrivés, sur le parking de la plage de Vignale, les véhicules immatriculés en Italie et en Allemagne ne manquent pas. « Ils sont très nombreux, c'est surprenant », lance dans un français hésitant, Danielle, la policière allemande. Il faut dire que la brigade de Ghisonaccia qui regroupe plusieurs gendarmeries de San Nicolao à Solenzara en passant par Ghisoni et Vezzani voit la population de la région multipliée par trois durant la période estivale. Les rixes, les violences conjugales sont donc plus importantes et les interventions avec. Pour exemple, du 1er juillet au 23 août, les gendarmes se sont rendu sur 120 interventions quand annuellement ils interviennent aux alentours de 400 fois.

Il est 15h30. Les vacanciers sont déjà à la plage. Rien à signaler. Les gendarmes peuvent partir. Avant de quitter les lieux, Domenico remarque une famille italienne qui rejoint son véhicule. Ils échangent alors quelques mots. Le hasard fait qu'ils viennent de villages voisins. Après avoir interrogé le carabinière sur sa présence en Corse, les vacanciers démarrent, le sourire aux lèvres, ravis d'avoir croisé un compatriote.

# POURQUOI UN HÉLICOPTÈRE DE LA GENDARMERIE A-T-IL SURVOLÉ PLUSIEURS VILLES DU VAL-D'OISE ?

Les habitants de la vallée de l'Oise l'ont entendu une bonne partie de l'après-midi, jeudi 18 août 2022.

## ■ Opération anti-rodéos

Pendant plusieurs heures, un hélicoptère de la gendarmerie nationale a fait des ronds dans le ciel valdoisien.

La raison : une opération de lutte contre les atteintes aux biens (cambriolages, accidents avec les dépistages alcoolémie et stupéfiants) et anti-rodéos (en zone péri-urbaine : les villes et villages ainsi que leurs abords) organisée conjointement par la préfecture du Val-d'Oise et la gendarmerie nationale avec l'appui des polices municipales locales, d'un escadron de gendarmes mobiles et d'un hélicoptère de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay (Yvelines).

L'appareil a survolé les communes de Mériel, Méry-sur-Oise, Frépillon, Auvers-sur-Oise, Ennery, Boissy-l'Aillerie et Géricourt.

## T■ terrains difficiles

Les militaires étaient également équipés de quads pour circuler sur les terrains plus difficiles d'accès.

À l'issue de cette opération, une moto-cross a été saisie.



# CHÂTEAU DE CHAMBORD :

## LES CAVALIERS DE LA GENDARMERIE ET DE LA GUARDIA CIVIL PATROUILLENT CÔTE À CÔTE



Dans le cadre de la coopération policière européenne, pilotée au niveau national par la Direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS), chaque année, des unités de gendarmerie sont renforcées par des policiers ou des gendarmes issus d'autres pays de l'Union européenne, et inversement. C'est dans ce cadre que, du 13 juillet au 6 août, au château de Chambord, un cavalier espagnol de la Garde civile a accompagné les gendarmes français lors de leurs patrouilles équestres.

Loin des côtes françaises, les châteaux de la Loire séduisent de plus en plus de visiteurs. Parmi les plus fréquentés, se trouve celui de Chambord. Situé entre Tours et Orléans, cet édifice, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, attire chaque année plus d'un million de touristes (1 130 852 en 2019), dont près de 6 000 par jour en période estivale. Des visiteurs qui viennent admirer le château, mais également les jardins et le parc forestier de 5 440 hectares, le plus grand jardin clos d'Europe.

### ■ Échanges de compétences et contact avec la population

Pour assurer la sécurité des touristes sur une zone aussi vaste, la gendarmerie nationale déploie un poste à cheval à l'année. Composé de six chevaux, il comprend trois sous-officiers, déta-

chés de la Garde républicaine, et neuf gendarmes adjoints volontaires. Cette année, dans le cadre de la coopération européenne, et plus particulièrement du dispositif de brigades (et de commissariats) européennes, Alejandro, cavalier au sein de la Garde civile espagnole, est venu renforcer ces effectifs. Du 13 juillet au 6 août 2022, cet ancien membre des forces spéciales de la Guardia Civil, désormais affecté à l'escadron à cheval de Valdemoro (Espagne), a fait profiter le poste à cheval de Chambord de son expérience et de ses compétences linguistiques, particulièrement appréciées par les ressortissants hispanophones. Son séjour lui a également permis de se familiariser avec les méthodes de travail de la Gendarmerie nationale. Instructeur en techniques d'intervention au sein de la Guardia civil, il a ainsi eu la possibilité d'échanger avec le Peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie (PSIG) de Blois au cours d'une instruction. Cette rencontre s'est avérée particulièrement instructive pour l'ensemble des participants, leur apportant une plus-value réciproque.

Des brigades et des commissariats européens bien implantés dans le paysage Depuis les décisions de Prüm, en 2008, visant à renforcer la coopération transfrontalière entre les autorités policières et judiciaires des pays de l'Union européenne, et plus particulièrement avec



la mise en place des brigades et des commissariats européens (BECE), ces échanges de personnels entre les différentes forces de sécurité intérieure européennes et la gendarmerie nationale sont devenues monnaie courante.

Aujourd'hui, toute unité territoriale peut ainsi demander à bénéficier du renfort d'un agent de police ou d'un militaire de la gendarmerie issu d'un autre pays de l'Union européenne, afin d'intégrer et de renforcer temporairement (de 1 à 31 jours) ses effectifs, dès lors qu'il s'agit de missions de sécurité publique (prévention de proximité notamment).

Désormais bien ancré dans le paysage, ce dispositif est largement utilisé en France, notamment dans le cadre des DEPP (Dispositifs Estivaux de Protection des Populations), mis en place dans les zones où la présence de touristes étrangers est particulièrement forte, ou encore à l'occasion de grands événements.

## LA GARDE RÉPUBLICAINE AU CŒUR DE LA CHAÎNE

Durant tout l'été un dispositif spécial est mis en place sur la zone Chaîne des Puy – Faille de Limagne pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Le spectaculaire renfort avec les chevaux de la Garde Républicaine a été reconduit jusqu'à la fin du mois d'août.

Chaque année, ils sont 1,5 million à fréquenter les sentiers de la Chaîne de Puy. Promeneurs, randonneurs, sportifs, touristes en quête de fraîcheur se retrouvent, en particulier durant la saison estivale, sur ce territoire exceptionnel mais fragile. Préserver le site mais aussi la sécurité des biens et des personnes est devenu une mission indispensable pour le Conseil départemental et le Parc naturel régional de volcans d'Auvergne. Depuis 2020, une équipe mutualisée de gestion du site qui regroupe des agents du Département et du Parc, au sein d'une entité unique, permet de réaliser un véritable travail de proximité. L'été cette équipe bénéficie du renfort de la Garde Républicaine sous les ordres de la direction générale de la gendarmerie nationale qui met en place un « poste à cheval saisonnier ». Six chevaux, deux cavaliers de la Garde et 4 militaires habilités de la gendarmerie du Puy-de-Dôme assurent la mission, qui, cette année, prendra fin le 29 août.



### ■ Un dispositif qui s'est déjà montré efficace

Durant les deux dernières saisons, ce dispositif, bien accueilli par le public, a initié une nette amélioration comportementale. Les gardes ont permis une prise de conscience environnementale mais ils ont aussi joué un rôle dissuasif sur les vols à la roulotte. La saison dernière, 230 verbalisations ont été dressées, soit 30 de plus qu'en 2020, essentiellement de stationnements irréguliers. Ils ont également procédé à de très nombreuses identifications et informations de sensibilisation. En parallèle Le SDIS, service départemental d'incendie et de secours a également mis en place un dispositif spécial opérationnel au cœur de la Chaîne des Puys pour intervenir plus efficacement et rapidement en cas de besoin.

# À MARSEILLE,

## DES CHEVAUX SUR LA PLAGES

Les chevaux intéressent plus les enfants que la plage », s'amuse une maman quand sa fille court vers les animaux. Ils sont sept chevaux et dix gendarmes à se relayer afin d'assurer la sécurité sur les plages du Prado pour l'été. Cette décision a été prise par la préfète de police des Bouches-du-Rhône, Frédérique Camilleri.

Stationnement et verbalisation font partie des missions données aux cavaliers de la gendarmerie. « L'année dernière, plusieurs centaines de procès-verbaux ont été distribués, mais il y a certaines actions que l'on ne quantifie pas, comme leur rôle de dissuasion. Ces chevaux sont impressionnants et intimident les délinquants », souligne la préfète.

« On fait surtout de la prévention, on profite des chevaux pour faire de la communication, comme on dit "les enfants arrivent et les parents suivent" », indique Julie Philibert, gendarme au régiment de cavalerie depuis 13 ans, dont 10 à Paris. « Quand ils passent à côté de nous, ils nous parlent de ce qu'ils ont vu ou entendu de suspect. Ils n'osent pas forcément taper à la vitre quand on est en voiture, mais là on se déplace à leur vitesse alors on est plus accessibles », témoigne-t-elle. Le respect des montures avant tout

Sur terre, à vélo ou à cheval, les gendarmes sont toujours en binôme. Ces patrouilles s'effectuent trois fois par jour sur une durée de trois heures afin de préserver les chevaux. « Forcément, on essaye de sortir aux heures les plus fraîches pour le bien-être des animaux, mais il faut surtout être là pour les gens qui sortent l'après-midi, toujours dans le respect des montures bien sûr », indique Julie Philibert. Des points d'eau douce sont disponibles tout le long de leurs patrouilles et

si l'une des montures fatigue, ils rentrent au centre équestre de Pastré, leur base.

« Travailler sur la plage ce n'est pas si compliqué: il y a toujours de l'air. Par contre ce à quoi il faut faire attention ce sont les enfants. Regardez: mon cheval fait 600kg, le petit garçon est pieds nus et il est à 10cm de son sabot. On reçoit une formation mais il faut faire attention à l'environnement », explique Julie Philibert.

**La cavalière monte Eros, arrivé à Marseille en 2020. À 9 ans, il est le plus jeune cheval de la brigade. Les animaux destinés à la cavalerie sont achetés à l'âge de deux ans et formés en trois ans.**

Toute l'année, les membres de la cavalerie sont mis à contribution. En ce moment, ils surveillent les massifs afin de repérer d'éventuels départs de feu. Plus largement, la préfète pense également ouvrir une brigade équestre à la police marseillaise.



# LA GENDARMERIE PROPOSE **DES ACTIONS PRÉVENTIVES**



Une unité essentiellement préventive composée d'une équipe de la gendarmerie de Lunel, et de la maison de protection des familles installe un barnum au bout du quai rive gauche le jeudi 28 juillet dès 9 h 30 et jusqu'à 11 h 30.

Cette unité intervient dans tout le département, toute l'année dans les établissements scolaires, et les structures accueillant des mineurs.

Elle prend ses quartiers d'été sous forme de barnum sur la voie publique

pour mener des actions de prévention auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

Les thématiques abordées sont les violences sous toutes ses formes, le harcèlement, le cyber harcèlement, les addictions et les violences intra-familiales. **Le barnum sera de retour le mardi 2 août aux mêmes horaires.**

# CRÉANCES

## DES GENDARMES EN RENFORT POUR LA SAISON ESTIVALE

Depuis 2012, dans le cadre d'une convention signée entre Côte Ouest Centre Manche (COCM) et la gendarmerie, des réservistes renforcent les effectifs de la brigade de Coutances.



**Ces renforts ont un double objectif** : de palier la prise de congés des gendarmes du territoire et surtout, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, vu l'accroissement de population en été de la bordure littorale », indique Henri Lemoigne, maire de Créances et président de COCM.

Les gendarmes réservistes sont hébergés dans des locaux mis à disposition par la commune de Pirou et financés par COCM. En plus de garantir la sécurité jour et nuit, les gendarmes ont aussi pour mission d'assurer un contact avec la population et de donner des conseils », ajoute le capitaine Yoann Rantrua, adjoint au commandant de la compagnie de Coutances.

Pour assurer en juillet et août la surveillance des plages aux postes SNSM de Pirou et Saint-Germain-sur-Ay, COCM

recrute des nageurs sauveteurs. Mais nous avons des inquiétudes pour le mois d'août car nous n'avons pas les effectifs nécessaires pour ouvrir les postes de ces deux plages », regrette Henri Lemoigne..



# COMMENT LES GENDARMES **ASSURENT LA** **SÉCURITÉ** AUTOUR DU LAC DE SAINTE-CROIX EN PÉRIODE ESTIVALE

Plusieurs millions de visiteurs se rendent chaque été sur les berges de l'étendue d'eau. Un flot de touristes conséquent sur lesquels il faut veiller. Tout en faisant respecter les interdictions en cours, notamment en matière de risque incendie, particulièrement élevé cette année.

« On a repéré un camping sauvage installé sur les berges. Nous nous rendons sur place. » Ce matin-là, seul le bruit d'un bateau à moteur vient troubler la quiétude des eaux du lac de Sainte-Croix.

À bord de l'embarcation, deux écogardes du Parc national régional (PNR) du Verdon, associés à deux militaires rattachés à la brigade de gendarmerie de Salernes/Aups. « Rejoignez-nous sur la berge! » poursuit au talkie-walkie le major Touahir, en direction de deux autres gendarmes à vélo électrique tout terrain.

Ce jour-là, deux équipages en moto-cross de la brigade motorisée de Draguignan sont également déployés sur les chemins qui bordent l'étendue d'eau.

Tous se retrouvent face à la petite tente plantée en zone interdite. Un homme un peu hagard en sort, clairement réveillé par l'agitation.

« Bonjour! Je vais vous demander de quitter immédiatement les lieux. Vous êtes en

infraction, lance sur un ton ferme le major. Merci de me présenter une pièce d'identité, nous allons vous verbaliser. »

Car le long du lac, les campings sauvages sont formellement interdits, tout comme les feux et autres barbecues. Des mesures de bon sens, pourtant pas évidentes à assimiler pour tout le monde.

Devant la tente, un feu encore fumant fait fulminer les écogardes du parc...

Tolérance zéro pour les récalcitrants  
« Nous ne sommes pas en infraction! Nous sommes dans la nature! On ne fait de mal à personne, hurle littéralement une jeune femme qui sort à son tour de la tente, à moitié dénudée. Ça fait 30 ans que je viens ici; j'ai fait des campings sauvages toute ma vie! s'emporte-t-elle. Nous n'avions pas vu les panneaux d'interdiction. Quant au feu, les conditions étaient optimales hier soir, et je suis restée devant jusqu'à ce qu'il s'éteigne... », argue-t-elle devant le foyer pourtant encore chaud...



Dans un équilibre de tact et de fermeté, face à la mauvaise foi de la jeune femme, les gendarmes finiront par sanctionner le couple d'une amende de 135 euros chacun, avant de remonter à bord de l'embarcation.

« Dans ce genre de situation, c'est tolérance 0, nous sommes fermes. Mais on sait aussi être plus conciliants. Nous ne sommes pas là pour verbaliser à tour de bras, mais pour protéger la population... Il faut trouver le juste équilibre. Tous les jours, nous nous devons de nous adapter aux différentes situations auxquelles nous sommes confrontés. »

### ■ S'adapter aux situations

La preuve à quelques encablures de là. L'attention de l'équipage est à nouveau attirée par deux hamacs accrochés sur les berges. Des jeunes hommes y ont visiblement passé la nuit. Nouvel accostage, nouvelle intervention.

« Bonjour! Vous ne pouvez pas camper ici, c'est interdit... » précise une fois de plus les gendarmes. Cette fois-ci, l'installation est légère: un petit bivouac sans feu.

Et les jeunes, moniteurs d'une colonie de vacances proche, sont à l'écoute. Eux s'en sortiront avec un simple rappel à l'ordre, avant d'être invité à quitter promptement les lieux. On repassera dans l'après-midi pour vérifier leur départ. S'ils sont toujours là, le ton changera... ». Sur le lac, en période estivale, ces patrouilles sont normalement organisées tous les jours. Mais la mission des militaires ne se cantonne évidemment pas à débusquer campeurs et randonneurs imprudents.

À peine remonté en voiture, le téléphone sonne à nouveau. Cette fois-ci les militaires sont appelés pour une altercation dans un club nautique à Aiguines. Deux équipages de gendarmes mobiles se rendent rapidement sur les lieux.

Il n'est que 13 heures. La journée promet d'être longue...

### ■ La sécurité du lac en chiffres

**2,5 millions** : C'est le nombre de visiteurs autour du lac estimé par la gendarmerie, pendant la période estivale. Soit 40.000 touristes par jour. Mais cette année, la fréquentation semble en deçà de ces chiffres.

**22 kilomètres carrés** : C'est la superficie totale du lac de Sainte-Croix.

**25.000** : C'est le nombre de lits occupés chaque nuit autour du lac. Les 33 campings qui le bordent compris.

**30** : C'est la capacité maximum d'effectifs de gendarmerie susceptible d'être déployés autour du lac.

**8** : C'est le nombre de gendarmes mobiles de l'escadron de Reims, déployés pour la première année, en complément des militaires de la compagnie de Salernes/Aups.

«Jusqu'ici, nous faisons appel à des réservistes. Face à la forte affluence touristique post-Covid, nous testons cette année ce nouveau dispositif », précise le capitaine Céline Leflélian,



commandant de la compagnie de gendarmerie de Draguignan.

**3** : C'est le nombre de bateaux susceptibles d'intervenir actuellement sur le lac. Le premier appartient à la municipalité des Salles-sur-Verdon.

Son carburant est financé par la commune, avec l'aide de celles d'Aiguines et de Bauduen. Un autre appartient au PNR. Et un dernier aux sapeurs-pompiers. La gendarmerie nationale ne possède actuellement pas d'embarcation propre, faute de financement. Pour patrouiller sur les eaux, elle doit donc se coordonner avec les pilotes des différents bateaux, propriété des services cités.

**7** : C'est le nombre d'écogardes déployés par le Parc naturel régional du Verdon autour du lac pour la saison estivale, dont 4 saisonniers. Au total 22 agents patrouillent sur l'ensemble du PNR.

### ■ Des randonneurs bravent les interdictions aux massifs forestiers

La patrouille lacustre terminée, les gendarmes reçoivent une alerte émanant du maire de Baudinard-sur-Verdon. Plusieurs groupes de randonneurs se

seraient engagés sur des sentiers pourtant interdits en raison du risque incendie. Ce jour-là, l'accès au massif était déconseillé par la préfecture, mais pas interdit.

En revanche, un arrêté municipal en empêchait formellement l'accès sur la commune de Baudinard.

Face au sentier obstrué par des rubalises, le message est clair : « Accès aux collines et massifs strictement interdits » pouvait-on lire sur les panneaux informatifs. Pas suffisant pour dissuader tout le monde, visiblement.

Rapidement, plusieurs effectifs de gendarmerie sont déployés au départ des sentiers, épaulés par une équipe de la police de l'environnement de l'Office national des forêts.

### ■ Risque incendie: un contexte à ne pas négliger

Dans le contexte du départ de feu de Rougon (l'incendie s'est déclaré mardi dernier, NDLR), commune située à quelques kilomètres de là, dans les Alpes-de-Haute-Provence, la situation n'est pas à prendre à la légère.

Des zones de recherches sont réparties entre les différents hommes. Tous partent à la poursuite des personnes en infraction. Mais quelque temps plus tard, tous rentreront bredouille.

Reste que les plaques d'immatriculation des véhicules stationnées sont relevées par les forces de l'ordre pour identifier les contrevenants qui seront sanctionnés.

« C'est la première fois que nous patrouillons conjointement avec la gendarmerie sur ce secteur », détaillait Vincent Lakiere, responsable d'unité territoriale Estérel-Dracénie-Verdon de l'ONF. Mais c'est clairement un dispositif qui a vocation à se reproduire » (lire ci-contre).

# AAMFG

**L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.**

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.

Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.

Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

## LES RESPONSABLES

### Mme Murielle NOEL

#### Présidente Nationale

35, Les Planèzes  
23400 BOURGANEUF  
muriellenoel@aamfg.fr  
06 87 18 26 67

### Fabienne GOESLIER-CHALLES

#### Vice présidente

70, rue des Capucins  
41200 ROMORANTIN LANTHENAY  
fabiennechalles@aamfg.fr  
06 86 30 17 40

### Christine ROBIN

#### Secrétaire générale

155, chemin de Baylot  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
christinerobin@aamfg.fr  
06 62 63 33 55

### Virginie RODRIGUEZ

#### Responsable entraide

4E rue du G<sup>al</sup> Audibert 35200 RENNES  
virinierodriguez@aamfg.fr  
06 26 88 06 09

### Marianne BARALE

86 impasse Héra - Bat C2  
83160 LA VILETTE DU VAR  
mariannebarale@aamfg.fr  
06 65 65 39 23

### Christelle PINGEOT

87250 BESSINES SUR GARTEMPE  
christellepingeot@aamfg.fr  
06 22 26 60 59

### Anne MARTINEZ

162 rue de l'Arnel 34070 MONTPELLIER  
06 50 49 68 49 - annemartinez@aamfg.fr

## POURQUOI ADHÉRER ?

[www.aamfg.fr](http://www.aamfg.fr)



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E-mail : .....

Cotisation annuelle : 15 € <sup>(1)</sup>

Don de soutien à l'association : .....<sup>(2)</sup>

(montant libre et facultatif)

Total du paiement \* (-1 + 2) : .....

Parrainage : .....

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

## AAMFG – Service des Adhésions

35, les planèzes 23400 Bourganeuf

\*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG